



VIE MUNICIPALE

VIE LOCALE

DÉCOUVRIR CLICHY

VIE PRATIQUE

Accueil > Actualité > OPAH-RU, une aide substantielle pour vos travaux

OPAH-RU, UNE AIDE SUBSTANTIELLE POUR VOS TRAVAUX

Retour à la liste d'actualités

Actualité précédente

Actualité suivante



LOGEMENT - PUBLIÉE LE 24/01/2018

Ce dispositif d'aide à la réhabilitation permet d'aider financièrement des propriétaires lors de la rénovation de leur logement

La Ville de Clichy, en partenariat avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), a mis en place une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat « renouvellement urbain » (Opah-RU), pour poursuivre la dynamique de réhabilitation du parc privé. Cette opération d'une durée de cinq ans (2017-2022) concerne cinq secteurs : Leclerc-Hugo-Sanzillon, Chance Milly-Anatole France, Centre-ville, Bac d'Asnières-Bérégovoy et Landy-Bateliers.

A qui s'adresse ce dispositif ?

À tous les propriétaires occupant leur logement, mais aussi les propriétaires bailleurs et les syndicats de copropriétés.

Quels sont les avantages de l'OPAH-RU ?

Dans ce cadre, des spécialistes se chargent des études de faisabilité technique et financière des projets. Un accompagnement personnalisé et gratuit est également proposé pour préparer les dossiers de demandes de subventions. Et des aides financières peuvent être attribuées par l'Anah, la Ville de Clichy, le Conseil départemental, la Région, les caisses de retraite et la CAF.

Quels sont les travaux concernés ?

- + Réhabilitation des parties communes dégradées
- + Économie d'énergie et amélioration des performances énergétiques (isolation des toitures et des façades, chauffage...)
- + Amélioration des conditions de santé et de sécurité dans les logements (chauffage, mise aux normes de l'électricité, ventilation, salle de bain...)
- + Accessibilité des immeubles et logements aux personnes à mobilité réduite
- + Rénovation des ascenseurs

L'EXEMPLE DU 1, RUE ABEL VARET

Parmi les projets en phase de réalisation, une rénovation complète du 1, rue Abel Varet est engagée. Montant de l'opération 471 726 €.

Pour ce projet, plusieurs subventions ont été obtenues dont 145 150€ de l'Anah, 1 244€ de la Région, 8333 € du Conseil départemental et 47 049€ de subvention individuelles. Grâce au dispositif de l'OPAH-RU 42 % du montant des travaux sera subventionné.